

News

BCLP AUX CÔTÉS DU CRÉDIT AGRICOLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION PAR LE GROUPE FIPSO DE L'ACTIVITÉ SALAISONS DE MAÏSADOUR

Jun 03, 2021

Bryan Cave Leighton Paisner (BCLP) a conseillé le Crédit Agricole dans le cadre du financement de l'acquisition par le groupe Fipso de l'activité salaisons sèche de la coopérative landaise Maïsadour (groupe MVVH).

Leader du secteur porcin dans le Sud-Ouest, le groupe Fipso (Filière Porc du Sud-Ouest), fondé en 1965, poursuit sa croissance par l'acquisition du pôle salaisons de la coopérative landaise Maïsadour (groupe MVVH), formé par les sociétés Delpeyrat-Chevallier, Salaisons Pyrénéennes et Haraguy-Jambon de Bayonne.

Cette acquisition a été financée par un prêt senior consenti par un pool bancaire constitué de quatre caisses régionales du Crédit Agricole, à savoir, le Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne, le Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine, le Crédit Agricole Mutuel de Centre France et le Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées. Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et le Crédit Agricole d'Aquitaine, représentés par Monsieur Hervé Lucas, ont arrangé le financement de l'opération.

L'équipe de Bryan Cave Leighton Paisner, composée d'Olivier Borenstejn, Associé, et de Gwenaël Fassot, Collaborateur, est intervenue pour le compte du pool bancaire sur le financement de l'opération.

RELATED CAPABILITIES

Finance

MEET THE TEAM



Olivier Borenstejn

Paris
olivier.borenstejn@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 77 04



Gwenaël Fassot

Paris
gwenael.fassot@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 76 43

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be "Attorney Advertising" under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP's principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.